

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 10 octobre 2012, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 18h30.

Étaient présents :

Monsieur Yvon Tremblay, maire
Monsieur Jean-Pierre Chouinard au siège numéro 1
Madame Johanne Paquet; conseillère au siège numéro 2
Monsieur Gilles Murray; conseiller au siège numéro 3
Monsieur Clarence Lévesque; conseiller au siège numéro 4
Monsieur Ghislain Lamarre; conseiller au siège numéro 5

Était absente : Madame Julie Bérubé; conseillère au siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Yvon Tremblay, maire.

Madame Josée Simard, fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h30.

La directrice générale / secrétaire-trésorière constate et mentionne que l'avis de convocation a bel et bien été signifié tel que requis par le Code Municipal au membre du conseil qui n'est pas présent à l'ouverture de cette séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1210-15

Il est proposé par madame Johanne Paquet et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

3. Frais de transport relatifs à l'acquisition de deux (2) réservoirs borne-sèche

1210-16

Suite à l'adjudication du contrat pour l'acquisition de deux (2) réservoirs borne-sèche à l'entreprise Némio Inc. à la séance ordinaire du 1^{er} octobre dernier via la résolution 1210-06, il appert que des frais de livraison de 1 034.78 \$ par réservoir seraient applicables.

Considérant que les chances de faire l'installation de ces réservoirs en 2012 sont minces;

Considérant qu'en les faisant livrer en 2013, les frais de transport seraient annulés si un troisième réservoir faisait partie de l'expédition;

Considérant que l'achat de deux (2) réservoirs borne-sèche fait partie du budget 2012;

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Chouinard et unanimement résolu de faire tout de même l'acquisition des réservoirs en 2012, d'en effectuer le paiement et d'attendre au printemps 2013 pour en faire l'installation.

Ils seront entreposés chez Némio Inc. durant cette période et l'entreprise sera alors contactée à l'avance pour déterminer la date exacte de la livraison.

4. Dénéigement des terrains municipaux, saison 2012-2013

Une rencontre devait avoir lieu avant la présente séance avec monsieur Gérald Caron afin de discuter des modalités d'exécution de ce contrat et d'en faire la signature.

Comme cette rencontre n'a pu avoir lieu, un compte rendu ne peut donc être fait au conseil.

Ce point est remis à une séance ultérieure.

5. Location de machinerie pour mélanger l'abrasif et le calcium incluant le chauffeur

Ce point est remis à une séance ultérieure étant donné que monsieur Gérald Caron doit qui effectuer ce contrat, n'a pu être rencontré, tel qu'expliqué au point précédent.

6. Clôture de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Gilles Murray propose la levée de l'assemblée. Il est 18h45.

Yvon Tremblay,
Maire

Josée Simard,
Dir. gén. / sec.-très.